

COMMUNIQUE DE PRESSE

Apprentissage HCR: l'Umih enfin entendu par le gouvernement sur les baisses de niveaux de prise en charge

Le 21 mai 2026

Face à la menace d'un étranglement de l'apprentissage dans l'hôtellerie-restauration, l'Umih s'est mobilisée sans relâche. Avec des alertes publiques régulières, chiffres à l'appui, sur des baisses moyennes annoncées de 11 % et jusqu'à 47 % pour des certifications structurantes comme le titre à finalité professionnelle de serveur a fait l'effet d'un électrochoc.

Résultat ? Le gouvernement recule. En effet, dans un courrier officiel adressé ce jour à l'Umih et aux acteurs de l'apprentissage, le ministère annonce un probable élargissement de la marge de modulation des niveaux de prise en charge (NPEC), passant de + / - 20 % à +/- 30 % à enveloppe budgétaire constante, ainsi qu'un mois supplémentaire pour que les branches revoient leurs délibérations sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage.

Un changement de cap arraché par la mobilisation de l'Umih

Ce signal, c'est la reconnaissance que les coûts de formation et les besoins de nos entreprises ne peuvent pas être ignorés. C'est aussi l'inflexion d'une trajectoire aveugle qui aurait asphyxié les CFA, cassé une filière qui emploie 45 000 apprentis chaque année et brisé la principale porte d'entrée des jeunes vers nos métiers. Grâce aux actions répétées de l'Umih, la branche dispose désormais d'un levier renforcé pour protéger les certifications clés, service, cuisine, accueil, et corriger les écarts qui menaçaient l'équité entre formations de niveau comparable.

« Cette première victoire en appelle d'autres. Nous appelons dès maintenant les branches à activer pleinement la nouvelle latitude de modulation pour sécuriser les titres et diplômes CHR stratégiques, et le gouvernement à garantir l'équité intersectorielle à niveau de qualification égal. Ne cassons pas un modèle qui fonctionne : l'apprentissage, c'est l'emploi, la transmission et l'attractivité de nos territoires », insiste Laurent Barthélémy, Président de la Commission Emploi et Formation et de la Branche des Saisonniers de l'Umih. Nous resterons mobilisés jusqu'à ce que chaque CFA, chaque apprenti et chaque entreprise du CHR disposent des moyens nécessaires pour former et recruter. »



À propos de l'Umih

Première organisation professionnelle représentant plus de 35 000 cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin. L'Umih rassemble 68 % des entreprises syndiquées du secteur et 51% des salariés. Présidée par Thierry Marx depuis 2022.